



Processus de Rabat

Réunion du Groupe de Travail sur la gestion des frontières

10 juin 2013 - Commission européenne, Bruxelles

Note de cadrage

Pays et organisations participants : Belgique, Burkina Faso, Espagne, France, Guinée Equatoriale, Italie, Maroc, Sénégal, Commission européenne, CEDEAO

Profil des représentants: Au vu des objectifs de ce Groupe de Travail et de l'accent mis sur le niveau opérationnel de la gestion des frontières, il est nécessaire que les participants désignés aient un bagage technique dans ce domaine et proviennent des services compétents en la matière dans leurs pays respectifs. Les pays participants peuvent, s'ils le souhaitent, se faire représenter par plusieurs personnes selon leurs moyens et les modalités prévues par le Projet de Soutien.

Consortium : FIIAPP, ICMPD

Contexte

La gestion des frontières est une préoccupation majeure des pays du Processus de Rabat. Aujourd'hui seulement un quart des frontières de l'Afrique subsaharienne sont clairement délimitées. Ces frontières mal définies, souvent poreuses et insuffisamment contrôlées sont source d'insécurité et empêchent de nombreux Etats de lutter efficacement contre le crime organisé. En outre, une gestion déficiente des frontières entrave la mobilité des voyageurs de bonne foi et par là-même, les échanges fluides et bénéfiques entre pays voisins. Depuis le début de la crise au Mali, une meilleure gestion des frontières est l'une des priorités des pays limitrophes. Dans ce contexte, le Processus de Rabat offre aux pays partenaires un cadre unique d'échange et de coopération afin de renforcer la gestion des frontières, promouvoir une coopération efficace entre les différents Etats et échanger les bonnes pratiques.

La gestion des frontières a été sélectionnée comme une des trois priorités de la troisième phase du Processus de Rabat et fera l'objet d'une réunion thématique, qui se tiendra en octobre 2013.

Etant donnée l'importance de ce thème pour les Etats du Processus de Rabat, les Etats membres du Comité de Pilotage ont décidé, lors de leur réunion du 21 février 2013, d'instituer ce Groupe de Travail afin de créer un cadre de réflexion en amont de la réunion thématique.



Ce projet est financé par l'UE





Objectifs

Cette première réunion du Groupe de Travail aura pour objectifs principaux :

- L'identification de bonnes pratiques de coopération en matière de gestion des frontières au niveau opérationnel
- La conduite d'une réflexion préparatoire sur les modalités, les sujets prioritaires et le résultat attendu de la réunion thématique d'octobre 2013
- La définition du futur du Groupe de Travail

Concernant le troisième objectif, une continuation du Groupe de Travail tout au long de la troisième phase du Processus de Rabat pourrait être envisagée. Le travail pourrait être jalonné par plusieurs étapes jusqu'à la présentation des résultats finaux lors de la Réunion des fonctionnaires de haut niveau et la quatrième Conférence Ministérielle en 2014.

Questions clés

Au-delà d'un diagnostic sur la situation aux frontières, le Groupe de Travail ainsi que la réunion thématique qui suivra, entendent déboucher sur des mesures concrètes pour développer la gestion des frontières. Ce faisant, les débats se concentreront sur l'échange de bonnes pratiques en la matière en vue de l'élaboration de stratégies de coopération renforcée entre les Etats du Processus de Rabat.

Afin d'identifier à l'avance d'éventuels axes de réflexion, les Etats participants trouveront joint au formulaire d'inscription un questionnaire proposant plusieurs alternatives en termes de priorités, résultats escomptés, suivi du Groupe de Travail ou d'initiatives concrètes. Les participants sont priés de le remplir et de l'envoyer avant la date indiquée, afin qu'il puisse faire l'objet d'un traitement adéquat.

Résultats escomptés

A partir d'une présentation des bonnes pratiques de coopération en matière de gestion des frontières, cette réunion du groupe de travail visera à adopter des décisions à deux niveaux :

- Un accord sur les questions prioritaires en matière de coopération pratique entre les pays du Processus de Rabat pour assurer une gestion efficace des frontières aux niveaux local, national et régional qui seront discutées lors de la réunion thématique d'octobre.
- Un accord sur la voie à suivre et les prochaines étapes des activités du Groupe de Travail et du Processus de Rabat sur la gestion des frontières pour la période 2013-2015.



Ce projet est financé par l'UE

